Clouseur à plancher 'Multiple Hits' Modèle H330

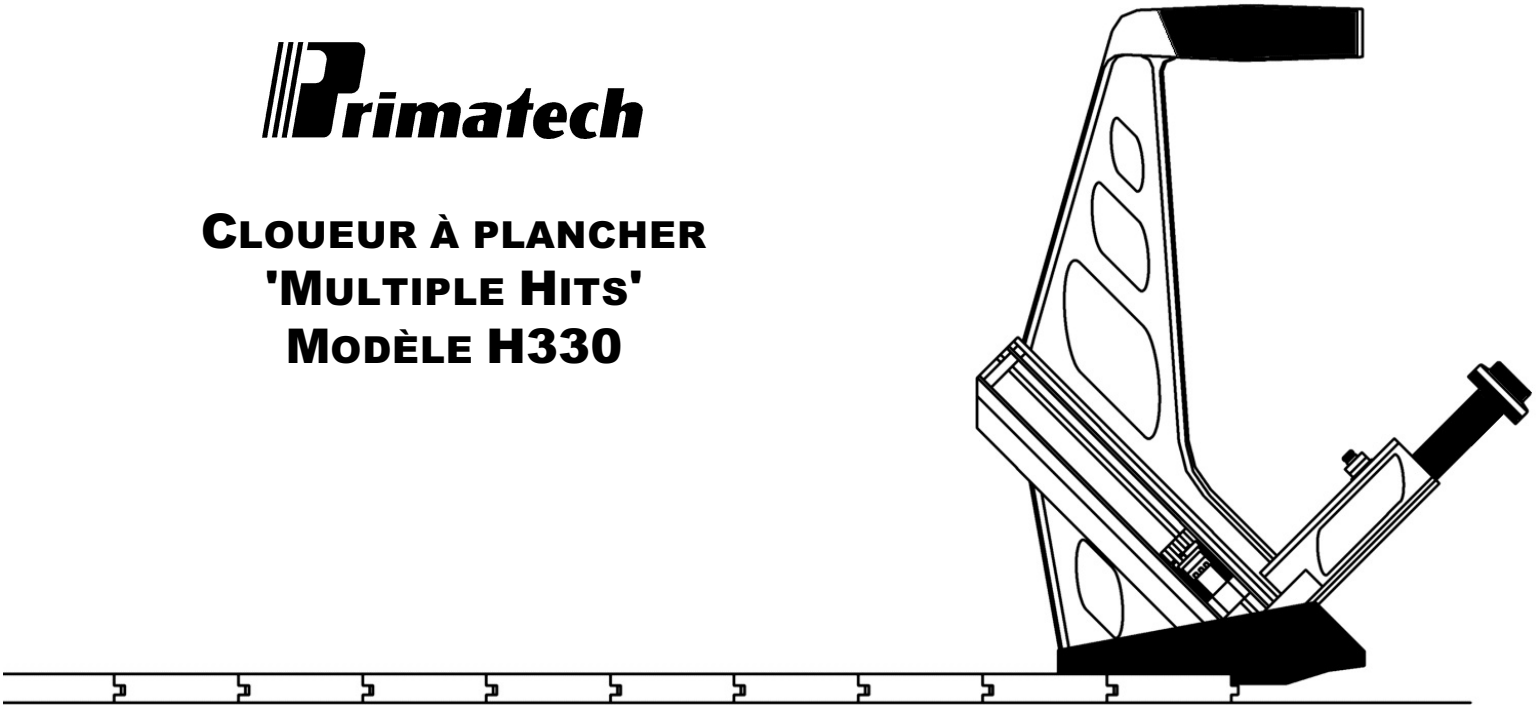

Cette version améliorée de notre populaire cloueur à rochet modèle H330 a été spécialement conçue autant pour les professionnels qu'aux bricoleurs ou apprentis-installateurs. Cet outil permet à l'opérateur d'enfoncer un clou en donnant plusieurs coups de marteau. Il suffit de tenir le cloueur en place jusqu'à ce que le piston remonte à sa position initiale. C'est aussi simple que cela!

Le cloueur Primatech H330 peut accommoder en configuration standard les clous en "L" de 2", 1¾" ou 1½". Il peut aussi être commandée ou convertie pour accommoder les clous de 2" avec une tête en "T". Sa conception unique fournit un support au clou durant l'opération, permettant l'enfoncement du clou en plusieurs coups, même dans les situations les plus exigeante.

Pour un meilleur résultat, utiliser seulement les clous Primatech

Imprimé au Canada 04/14

INSTRUCTIONS D'UTILISATION DU CLOUEUR H330

Utiliser la face caoutchoutée du marteau fourni avec le cloueur pour bien placer le plancher.

Frapper le piston du cloueur avec l'embout caoutchouté du marteau. Le cloueur PRIMATECH H330 est conçue pour être frappée à plusieurs reprises afin de bien enfoncer le clou.

Le cloueur doit être maintenue fermement à plat sur la surface du plancher et frappée à répétition jusqu'à ce que le piston remonte à sa position initiale.

INSTALLATION DE PLANCHER DE BOIS FRANC

1. Prévoir un espace d'expansion et percer le bois pour y enfoncer des clous de finition, tel que montré. Noyer les clous à l'aide d'un chasse-clou et masquer les trous avec un mastic assorti.

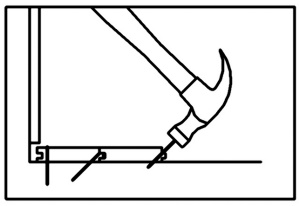

2. Percer le bois à 45° près de la languette et utiliser des clous de finition pour les quelques rangées suivantes.

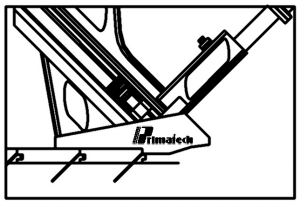

3. Utiliser votre cloueur DIY H330 pour fixer les planches à l'angle de 45° pré-déterminé. Clouer à 3" des bouts et à tous les 10-12".

4. En bordure des murs, lorsqu'il n'est plus possible d'utiliser le cloueur, répéter la procédure décrite en [1] pour les derniers rangs.

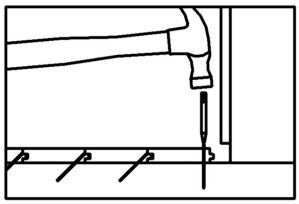

Il faut porter une attention particulière lorsqu'on frappe pour enfoncer un clou. Il faut bien s'assurer de bien appuyer le cloueur sur le plancher en appliquant une pression verticale sur le cloueur pour l'empêcher de se déplacer. Il peut arriver que lorsqu'on frappe, la main tenant le cloueur soulève involontairement la semelle du plancher. Pour éviter que cela ne se produise, on peut appuyer son pied sur la semelle.

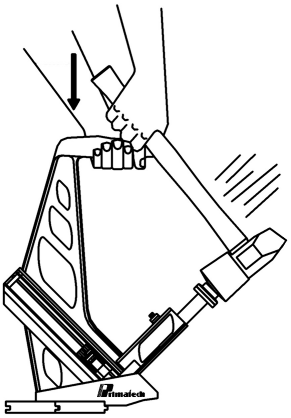

ATTENTION

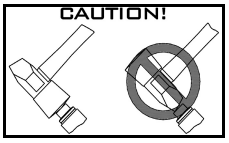

TOUJOURS FRAPPER AVEC L'EMBOUT DE CAOUTCHOUC

L'utilisation du bout métallique endommagera l'outil et annulera la garantie.

AJUSTEMENT DU CLOUEUR H330 SELON L'ÉPAISSEUR DES PLANCHES

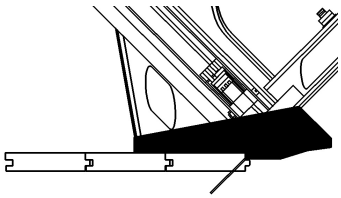

Aucun ajustement n'est requis pour clouer des planches de 3/4" ou 25/32". Utilisez la semelle standard H-108 (noire).

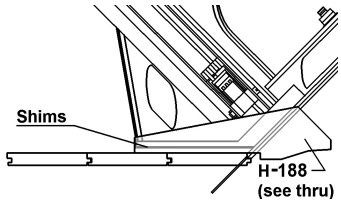

Pour clouer des planches de 1/2", enlevez la semelle noire H-108 et installez la semelle H-188. Insérez une ou deux cales (fournies) si nécessaire, afin que les plaques ne s'appuient pas sur la languette. Insérez les cales entre le bâti principal et la semelle tel qu'illustré.

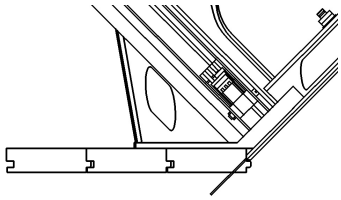

Pour clouer des planches de 33/32", enlevez la semelle. Vous pouvez appliquer la semelle adhésive P-986 (fournie en option).

ENTRETIEN

Votre cloueur H330 requiert peu d'entretien. Voici la procédure à suivre pour remplacer la tige de poussée, le ressort ou le caoutchouc de retenue:

1) Enlever la goupille H-034.
2) Retirer la tige de butée H-033, libérant le piston H-119.
3) Remplacer si nécessaire la tige de poussée H-038, le ressort H-045 ou le caoutchouc de retenu H-158.
4) Rabaisser le piston H-119 et remettre la tige de butée H-033 en place.
5) Replacer la goupille H-034.

IMPORTANT - La tige de poussée H-038 est soumise à la pleine force de l'impact du marteau. Il est normal qu'elle s'use ou même se brise à l'occasion. Il est recommandé de toujours conserver quelques tiges de rechange.

Pour des informations supplémentaires, contactez Primatech ou consultez le service en ligne à:

support.primatech.ca

GARANTIE ET LIMITES DE GARANTIE DE L'OUTIL

Primatech garantit que les cloueurs nouvellement achetés, ainsi que leurs pièces et accessoires, seront exempts de vices de fabrication et de matériaux (à l'exclusion des pièces qui s'usent dans un usage normal) pour la période indiquée ci-dessous, après la date d'achat par l'acheteur d'origine sur présentation d'une facture d'achat valide.

GARANTIE LIMITÉE DE UN AN, s'applique à toutes les pièces, sauf celles sujettes à une usure normale .
GARANTIE LIMITÉE PROLONGÉE DE SEPT ANS s'applique au bâti moulé de l'outil.

ÉNONCÉ DE GARANTIE

La seule responsabilité de Primatech, en vertu des présentes, se limitera au remplacement de tout accessoire ou pièce qui s'avérera défectueux à l'intérieur de la période couverte par la garantie. Tout accessoire ou pièce de rechange qui est fourni en vertu de la présente garantie sera couvert par une garantie s'étendant pour le reste de la période de garantie qui s'appliquait à l'accessoire et/ou à la pièce remplacé. Lorsque la réparation ou le remplacement d'une pièce ou d'un outil est nécessaire, l'outil au complet et les pièces doivent être retournés tous frais de transport payés, chez Primatech ou à tout point de service autorisé Primatech avec une copie d'une preuve d'achat démontrant que la pièce ou l'outil est couvert par la période de garantie.

La présente garantie est nulle et non avenue pour tout outil ayant fait l'objet d'un mauvais usage, de mauvais traitement, de dommages accidentels ou délibérés, d'utilisation avec des attaches ne répondant pas aux spécifications de Primatech en termes de spécifications, de format ou de qualité, ayant été mal entretenu, réparé avec des pièces de rechange autres que des pièces de rechange Primatech, endommagé en cours de transport ou de manutention, ou ayant été, du seul avis de Primatech, changé, modifié ou réparé de manière à nuire au rendement de l'outil ou à le diminuer.

PAR LA PRÉSENTE, PRIMATECH N'ÉMET AUCUNE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPLICITE OU IMPLICITE, LIÉE À LA VALEUR MARCHANDE, À LA CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER, OU AUTREMENT, SAUF DANS LES CAS ÉNONCÉS CI-DESSUS, et la responsabilité de Primatech TELLE QU'ELLE EST ÉNONCÉE CI-DESSUS, remplace toutes autres garanties découlant de l'utilisation et du rendement de l'outil ou reliées à ceux-ci, sauf dans toute mesure autrement prévue par toute loi qui s'applique. PRIMATECH NE SERA EN AUCUN CAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER,

LES DOMMAGES POUVANT DÉCOULER DE MANQUE À GAGNER OU PERTE DE PROFITS OU BAISSE DE PRODUCTION, D'ENDOMMAGEMENT DE MATÉRIAUX, D'AUGMENTATION DE COÛTS D'EXPLOITATION, OU AUTREMENT.